

16 janvier 1527

« ... recitavit... Beda aulicum quemdam dixisse illi sese in mandatis habuisse ab illustrissima domina vidua defuncti domini ducis Alençonii, que soror est domini nostri regis, ut transcribi curaret omnes determinationes Facultatis in causis fidei factas ab inicio Lutherane factionis, quoniam illas videre cupiebat ipsa domina, rogabat eam ob rem ut Facultatis registra alicui fideli scriptori traderentur, qui ejusmodi determinationes transcriberet, cui quidem aulico jam dicebat idem syndicus tradidisse propositiones erroneas que per deputatos fuerant extracte de libris Fabri, Erasmi et Berquin et de predicationibus Megret et Caroli, doctorum Facultatis, et lecte in Facultate, ut domino regi et aliis de curia communicarentur, quatinus veritatem possent pro bono fidei intelligere, aliaque multa super his predictus dominus syndicus retulit. »

se réjouissent de cet intérêt

mais « plures [propositiones] tradere absque cerciori requisitione aut mandato pro nunc non erat opus. »

Il faudrait que cela soit signifié "certis mediis" à la Faculté

souhaitent mettre toute leur ardeur à faire imprimer ces déterminations, « sicut fuit dudum ordinatum. »

Delisle, # XCI [f° 204 v°]

< BN ms. lat. n. acq. 1782, f° 204 v°

Marguerite de Navarre est moins intéressée par le sort d'Erasme (# 1615, introd., à qui n'accorde pas beaucoup d'attention) que par celui de Berquin

selon le *Bourgeois* (p. 318) : — voir au 16 avr. 1529.

« le Roy retourné, il le sauva, et le print Madame d'Allançon, royne de Navarre à cause de son mary, en son service. Parquoy Dieu le voulut punir, lui fist enfler le cœur... »

on sait que Gérard Roussel\* rentré de Strasbourg, devint fin 1526 prédicateur de Marguerite de Navarre, plus tard son confesseur. Même chose pour Pierre Caroli qui devint l'un de ses aumôniers.

\*- installé à Blois, poursuit son œuvre de traduction de la Bible (1526 → ) ; en août 1526, offre une partie de son travail, probablement le Pentateuque, à la duchesse d'Alençon ; ce travail ne fut pas imprimé. -

Pierre Toussain est également son aumônier ; elle prend la défense de Caroli.

En 1526, donc elle donne des gages aux évangéliques.

Aurait pris Berquin à son service après son mariage avec Henri de Navarre, i. e. vers la fin du mois de janvier 1527 (contrat de mariage : 3 janv. 1527).

Berquin eut-il une grande influence sur Marguerite de Navarre, comme le prétend Imbard de la Tour (III, pp. 200-202).